



OFFRE D'EMPLOI :

ANIMATEUR DEVELOPPEMENT ET SYNDICAL

CONTEXTE

L'ADEAR 28, Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural d'Eure-et-Loir, œuvre aux côtés de la Confédération paysanne à la mise en place et à la défense d'alternatives pour une agriculture paysanne.

Cette association regroupe des personnes autour de la volonté de promouvoir une agriculture paysanne et durable, c'est à dire une « agriculture qui permette à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine des produits sains et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit également participer, avec les citoyens, à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous ». Ses missions principales résident en la promotion de l'agriculture paysanne, l'information et la formation des agriculteurs et l'accompagnement de projets dans des domaines tels que l'installation agricole, l'environnement, les techniques agricoles durables...

L'ADEAR 28 met également du temps de travail salarié à disposition de la Confédération paysanne d'Eure-et-Loir. La Confédération paysanne est un syndicat agricole dont les objectifs sont la défense des paysans et la promotion d'une agriculture respectueuse des hommes et de leur environnement.

MISSIONS

L'animateur sera à 70 % de son temps sur l'ADEAR et 30 % sur la Confédération paysanne.

Pour l'ADEAR 28, l'animateur aura en charge, en lien avec les administrateurs :

1. L'animation de la vie associative

- Organisation des conseils d'administration, des AG, etc...
- Circulation de l'information
- Gestion administrative et financière de la structure en lien avec les administrateurs
- Développement financier et partenarial

2. L'animation de deux dispositifs d'accompagnement des porteurs de projet à l'installation agricole et à la transmission

- Communication sur les dispositifs (auprès des lycées agricoles, BPREA, chambre...)
- Accompagnement individuel des porteurs de projet
- Organisation de réunions d'échanges entre porteurs de projet et de formations
- Renforcement du réseau de tuteurs et animation du système de tutorat

3. L'animation d'un dispositif d'accompagnement au changement de pratiques agricoles

- Organisation de formations techniques
- Animation de groupes d'échanges de pratiques entre agriculteurs
- Réalisation de diagnostics de fermes

4. Communication, sensibilisation à l'agriculture paysanne

Pour la Confédération paysanne, l'animateur aura en charge, en lien avec les administrateurs :

1. L'animation de la vie syndicale

- Organisation des conseils d'administration, des AG, des réunions locales, etc...
- Veille et diffusion de l'information syndicale et suivi de la représentation politique

2. L'accompagnement des activités syndicales

- Accompagnement des actions syndicales (organisation et médiatisation)
- Animation et édition d'un journal trimestriel en partenariat avec les autres Confédérations paysannes régionales
- Coordination de la campagne électorale Chambre d'agriculture 2019

PROFIL

- Formation supérieure de niveau Bac+4/+5 en agriculture ou développement rural ou expériences significatives en animation, développement agricole et rural
- Deux ans d'expérience sur un poste similaire seraient un plus
- Intérêt et motivation pour l'agriculture paysanne
- Méthodologie et ingénierie de projet
- Aptitude à travailler seul et en équipe
- Sens de l'autonomie, esprit d'initiative et capacité d'organisation
- Capacité d'animation de groupe
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Maîtrise de la bureautique classique et des outils Internet

Seront fortement appréciées :

- Connaissance du milieu agricole
- Connaissance du milieu associatif : fonctionnement de la vie associative, développement et gestion de projets associatifs, recherche de financement

CONDITIONS

- CDI à Temps plein (35 heures / semaine)
- Salaire selon la convention collective de la Confédération Paysanne (2101.56 € bruts/mois)
- Indemnisation des déplacements à hauteur de 0,4 € / km
- Poste basé à Chartres
- Permis B et véhicule indispensable
- Disponibilités ponctuellement le soir
- Embauche début mars 2018

Envoyer lettre de motivation et CV par courriel uniquement à confpays28@gmail.com
le 3 décembre 2017 au plus tard, entretiens prévus le mardi 9 janvier 2018